

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

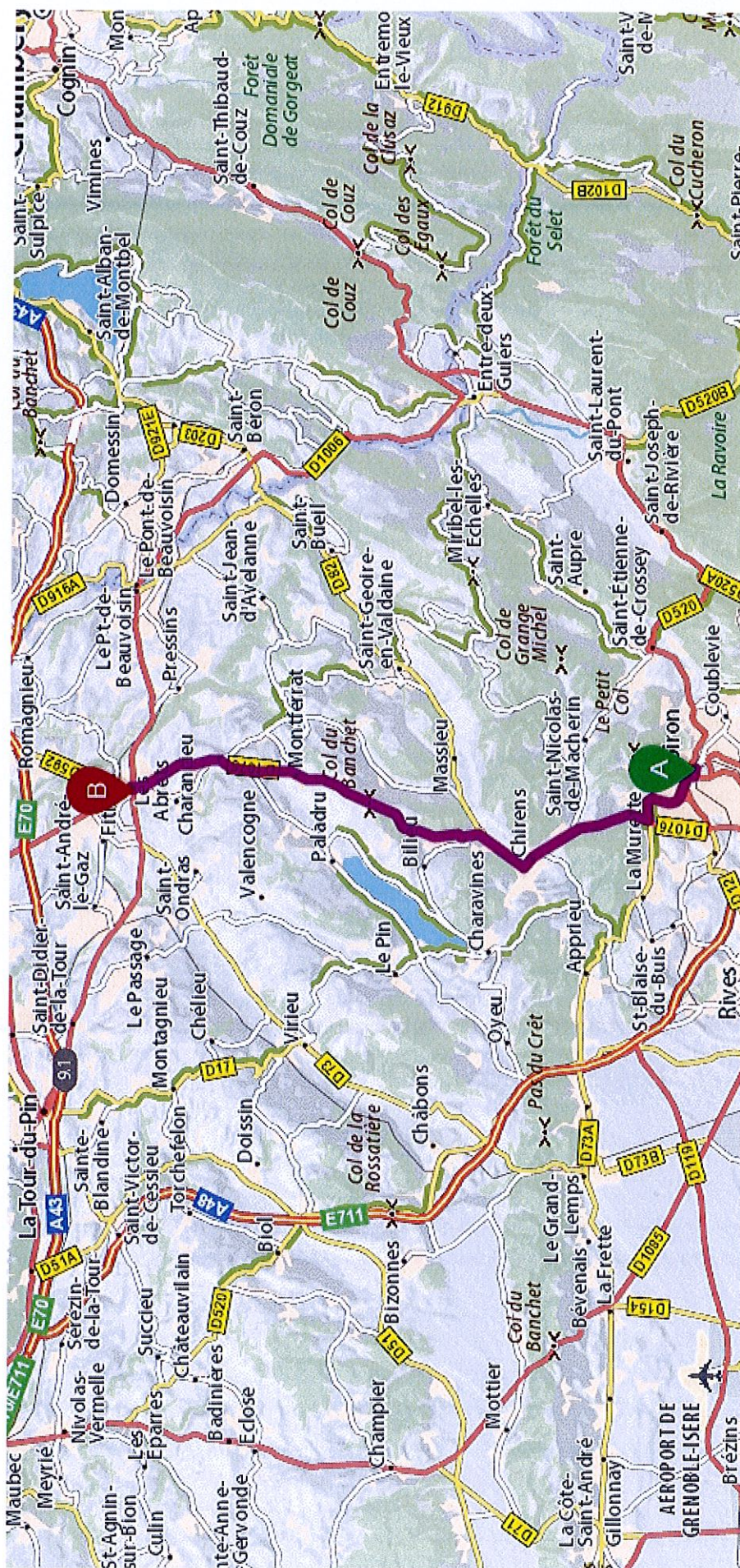
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FAURE VERCORS
Raison sociale de l'entreprise	SAS

Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	Voiron - 5 avenue Léon et Joanny Tardy 38500 VOIRON - 45.365246, 5.593652
Destination ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	Les Abrets 1 rue Jean Jaurès 38490 LES ABRETS - 45.537468, 5.584132
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Annexe 2 itinéraire
Temps de parcours (en heures et minutes)	40 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Annexe 1 fiches horaires fréquence et volume

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».



DECLARATION ARAFER**ENTREPRISE : FAURE VERCORS****VOIRON/LES ABRETS****Jours de fonctionnement : tous les jours****Capacité des autocars : 57 places**

VOIRON Gare Routière (5 Avenue Léon et Joanny Tardy)	LES ABRETS La Poste (1 Rue Jean Jaurès)
04:30	05:10
06:30	07:10
08:30	09:10
10:30	11:10
12:30	13:10
14:30	15:10
16:30	17:10
18:30	19:10

LES ABRETS La Poste (1 Rue Jean Jaurès)	VOIRON Gare Routière (5 Avenue Léon et Joanny Tardy)
07:20	08:00
09:20	10:00
11:20	12:00
13:20	14:00
15:20	16:00
17:20	18:00
19:20	20:00
21:20	22:00

Nombre d'Aller/retour quotidien	8
Capacité des autocars	57
Fréquence3 et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	332880